

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 08 juin 2020 à 20 heures

Etaient présents :

Jean Michel VALLA, Marie MONTMAGNON, Didier FAQUIN, Anne-Charlotte KUBICKI, Eric SIMONET, Schahrazad BENSADI, Vincent BARD, Joëlle PLEINET, Gilbert BELDA, Beate RUNDLER, Patrick ZANI, Christelle SŒUR, Pauline BOREL, Paul DESPESE, Barbara AROD, Thomas LEFEVRE, Anne CHARBONNEL, Pascal OBOUSSIER, Marie-Thérèse MEYER, Bernard POURRET, Aurélie ALLEON, Gaspar DESPLANQUES, Sandrine VICTOURON, Fabien MICHEL DIT BARON, Béatrice TEYSSOT, Florian JEUNOT, Chrystel BANC, Camille MAZEROUX

Avaient donné pouvoirs :

F. ROBIN à Jean Michel VALLA

Etaient absents :

Madame Pauline BOREL est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- soumet au vote le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

AFFAIRE n°1 : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide une série de délégation à Monsieur le Maire et conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

AFFAIRE n°2 : INDEMNITES DES ELUS

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide les indemnités des élus telles que proposées ci-après : les indemnités du Maire sont fixées à 41.15 % de l'indice brut 1027 ; les indemnités des adjoints sont fixées à 15.45 % de l'indice brut 1027, et celles des Conseillers Municipaux délégués à 11.04 % de l'indice brut 1027.

Mme TEYSSOT demande si le montant maximum de l'enveloppe a été consommé.

Monsieur le Maire lui répond que le choix de l'équipe municipale a été de répartir de manière équitable lesdites indemnités et qu'à ce titre l'enveloppe financière autorisée a été utilisée de manière optimale.

AFFAIRE n°3 : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU S.I.D

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Sont élus : Monsieur Paul DESPESE et Thomas LEFEVRE

AFFAIRE n°4 : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU S.D.E.D

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Sont élus : Monsieur BELDA Gilbert et Pascal OBOUSSIER

AFFAIRE n°5 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA MJC

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Sont désignées ; Mmes BENSADI Schahrazad et PLEINET Joëlle

AFFAIRE n°6 : FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CCAS

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé à 12, étant entendu qu'une moitié est désignée par le Conseil Municipal, l'autre par le Maire.

AFFAIRE n°7 : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

29 votants pour

Rapporteur : Le Maire

Sont élus : Mmes PLEINET, BENSADI, AROD, CHARBONNEL, MEYER et BANC.

AFFAIRE n°8 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION SAINT MARCEL S'EXPOSE

Rapporteur : Le Maire

29 votants pour

Sont désignés : Patrick ZANI et Marie MONTMAGNON

AFFAIRE n°9 : FINANCES - APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Rapporteur : Le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide le maintien des taux au niveau de 2019 et précise que ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2009.

AFFAIRE n°10 : FINANCES - VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide les montants des subventions à verser auprès des associations locales. Le montant attribué pour l'année 2020 est de 305 417 €

AFFAIRE n°11 : FINANCES - SUBVENTION - CONVENTION D'OBJECTIFS - M.J.C

Rapporteur : le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide le projet de convention d'objectif présenté pour l'année 2020 et autorise le Maire à le signer

AFFAIRE n°12 : FINANCES - SUBVENTION - CONVENTION D'OBJECTIFS - HARMONIE RENNAISSANCE

Rapporteur : Le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide le projet de convention d'objectif présenté pour l'année 2020 et autorise le Maire à le signer

AFFAIRE n°13 : FINANCES – REVISION ATTRIBUTION COMPENSATION – IFER

Rapporteur : Le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide la révision de l'Attribution de Compensation qui permettra notamment le reversement au profit de la Commune d'une partie de l'IFER relative à la production Photovoltaïque produite sur le territoire communal (30%)

AFFAIRE n°14 : FINANCES – SUBVENTION DETR 2020 – COMPLEMENT

Rapporteur : Le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal, dans le prolongement de la précédente délibération de décembre, valide le plan de financement relative à cette demande de subvention

AFFAIRE n°15 : FINANCES – SUBVENTION AMENDE DE POLICE 2020

Rapporteur : Le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide, la demande de subvention à déposer auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2020, pour un projet de prévention routière.

AFFAIRE n°16 : RESSOURCES HUMAINES – CREATION POSTE DE CHARGE DE COMMUNICATION

Rapporteur : L'Adjointe à la Communication - Anne-Charlotte KUBICKI

25 votants pour

4 abstentions

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste de Chargé de Communication au sein des services Communaux, afin de proposer une communication en adéquation avec les attentes des administrés, des services municipaux et du tissu associatif

Mme TEYSSOT demande des compléments d'informations relatifs à cette création de poste.

- *Pourquoi la création d'un poste de catégorie A, qui va coûter à la commune une somme estimée à 50 000 €/an*
- *Pourquoi créer ce poste alors que la commission communication n'a pas été créée. Cela semble prématuré,*
- *Qu'en est-il de l'organisation des Services Techniques Municipaux, et de la création d'un poste de Directeur des Services Techniques ?*

Monsieur le Maire, lui répond :

- *Le poste est créé également sur la catégorie B, comme indiqué dans la note. Le poste sera donc ouvert sur les deux catégories et le choix final se fera au regard des candidatures reçues.*

Mme l'Adjointe à la Culture, poursuit :

- *La création de ce poste aujourd'hui répond au besoin constaté lors de la Campagne Electorale auprès de nos administrés et de nos associations. Cette création n'est pas prématurée au regard de l'installation de la Commission de Communication. En effet, le temps nécessaire à la déclaration de vacance d'emploi, et à la publication de l'offre d'emploi, permettra de procéder à l'embauche qu'en Septembre/Octobre. D'ici là, la Commission Communication aura été créée et elle aura eu l'occasion de proposer une 1ère feuille de route. Sur le volet financier, une partie de ce poste sera financé par l'économie que nous allons faire sur la prestation « Communication » que nous externalisons actuellement.*

Monsieur le Maire termine sur la demande relative à la Création du poste de Directeur des Services Techniques

- *Depuis 2011, le choix de la structuration des services techniques, a été de privilégier les fonctions des chefs de services qui travaillaient en lien étroit avec leurs Adjoints référents. On va repartir avec la nouvelle équipe sur cette structuration qui a donné satisfaction jusqu'à maintenant.*

AFFAIRE n°17 : RESSOURCES HUMAINES - CREATION POSTE INTERVENANTE MUSIQUE - ANNEE SCOLAIRE 2020/21

Rapporteur : le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Le Conseil Municipal valide la création d'1 poste contractuel de 10h/semaine annualisé est reconduit pour l'année scolaire 2020/2021 afin de dispenser l'enseignement musical dans les écoles primaires de la Commune et réaliser le lien et la coordination entre les groupes scolaires et l'école de musique dans ce domaine.

AFFAIRE n°18 : RESSOURCES HUMAINES - CREATION POSTE DE RENFORT ATSEM - ANNEE SCOLAIRE 2020/21

Rapporteur : le 1^{er} Adjoint - Didier FAQUIN

29 votants pour

Au regard des effectifs de l'école maternelle André Blanc pour la rentrée 2020/2021, le Conseil Municipal valide la création d'un poste de renfort ATSEM pour la période susvisée

AFFAIRE n°19 : Compte rendu des Décisions

Rapporteur : Monsieur le Maire

| N° | Dates | Objet | Incidence financière |
|-----------|--------------|---|---|
| 16 | 19/02/2020 | Convention Prestation de service pour EPCI Valence Romans Agglomération - Entretien et maintenance des bâtiments transférés | |
| 17 | 19/02/2020 | Avenant n°1 - Lot10 - Travaux Médiathèque - Modifications sollicitées par le Maître d'Ouvrage | + 3255.20 € |
| 18 | 19/02/2020 | Avenant n°1 - Lots 1 et 2 - Fourniture mobilier médiathèque - Mise en œuvre du paiement d'acompte | Sans objet |
| 19 | 02/03/2020 | Avenant n°2 - Contrat Maitrise d'œuvre - SDF - Nouvelle répartition des honoraires au sein de l'équipe de MOE | Sans objet |
| 20 | 04/03/2020 | Vente d'un véhicule Communal | 1001.00 € |
| 21 | 08/04/2020 | Convention occupation aire des fruitiers - Départ d'un concessionnaire | Sans objet |
| 22 | 14/04/2020 | Commande de masques à destination de la population et pour le personnel communal | 23 880 € |
| 23 | 29/04/2020 | Convention de prestation maintenance parc informatique de la commune | 89€/mois pour le serveur 25 à 29€/mois par poste informatique 30€/mois de forfait maintenance 159 €/mois pour la sauvegarde externalisée 99€/mois pour la mise en œuvre du Firewall |

Affaires Diverses

Distribution des Masques :

En complément de la distribution des masques dans la boîte aux lettres, il sera organisé 3 séances de distribution supplémentaires le 10, le 13 et le 20 juin prochain.

Atelier Ephémère de conception des Masques :

L'atelier a été mis en fonction dès le 21 avril dernier. L'activité de l'atelier a été de concevoir des kits que les couturières récupéraient lors de permanences et qu'elles rapportaient lorsque les masques étaient terminés, afin qu'ils soient distribués aux administrés. La priorité avait été donnée pour la réalisation de kit enfant. Il a été fabriqué 1896 masques. 1279 masques ont été distribués à nos administrés et à nos commerçants.

Dès début mai, l'atelier a également fabriqué des blouses et des charlottes à destination des infirmières de saint marcel.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont participé à cet atelier et fait part des nombreux remerciements de nos concitoyens sur cette initiative.

Marché du Samedi

Une présence des élus sera organisée le samedi matin sur le marché pour rencontrer les administrés.

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Monsieur le Maire informe que le CLSH sera ouvert cet été. Toutefois en raison des conditions sanitaires actuelles, l'ouverture sera soumise à l'application d'un protocole sanitaire. A ce titre, les groupes ne pourront pas excéder la limite de 12 personnes. Afin de pouvoir organiser le CLSH dans de bonnes conditions, le centre sera organisé cet été exceptionnellement au sein du Groupe Scolaire BOUVIER dans les locaux du Périscolaire et dans la salle des fêtes.

Travaux médiathèque

Les travaux ont repris suivant le protocole sanitaire mis en place par le Coordinateur de Sécurité. Actuellement, l'entreprise pose le faux-plafond.

Voiries

Le fauchage des bords de voiries a commencé. Il devra être terminé pour la semaine 27.

Phase 2 - Déconfinement

Des associations sollicitent la réouverture de certains équipements publics. Actuellement, les services travaillent sur des protocoles de réouverture partielle au cas par cas.

Divers

Monsieur le Maire donne la parole, à Monsieur Robert GUIRAL, vice-président de l'association « Croquons Nature»

Monsieur GUIRAL, explique aux élus qu'en raison de la crise sanitaire actuelle, la manifestation du mois de mai n'a pas pu être organisée et qu'au regard de la trésorerie de l'association, il ne sera pas nécessaire de verser pour 2020 la subvention initialement prévue. Elle pourra être redistribuée aux associations qui en auront besoin.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement Monsieur GUIRAL pour ce geste de générosité.

La séance est levée à 21 h 45